



Parcs
Canada

Parks
Canada

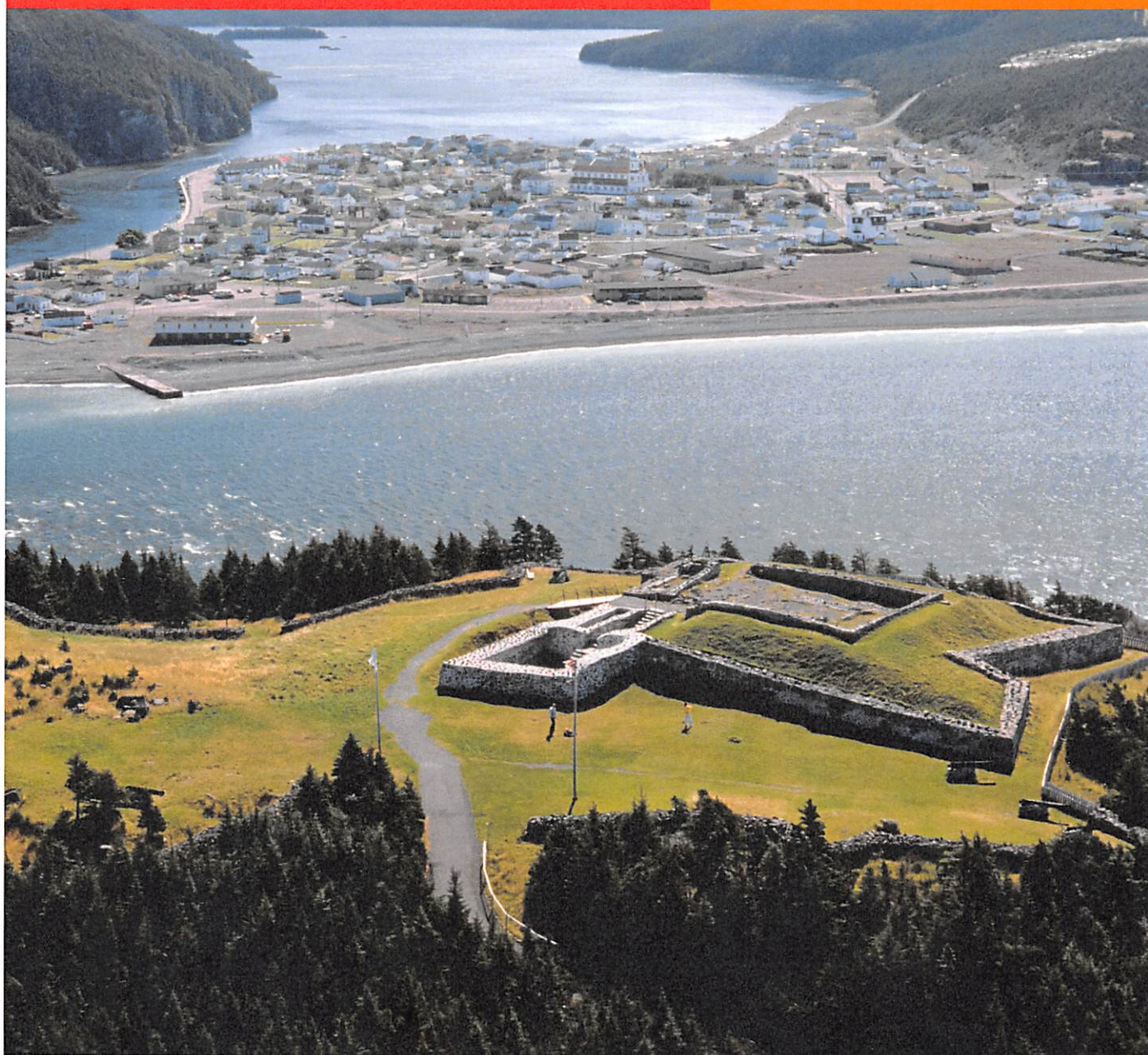
Canada

Lieu historique national du Canada de

Castle Hill

Énoncé de gestion

2018



2018

Lieu historique national du
Canada de
Castle Hill

Énoncé de gestion

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2018.

ÉNONCÉ DU GESTION, LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE CASTLE HILL, 2018

Papier : R64-537/2018F
978-0-660-27954-1

PDF : R64-537/2018F-PDF
978-0-660-27953-4

This document is also available in English.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'énoncé de gestion ou des questions connexes
Lieu historique national du Canada de Castle Hill :

Lieu historique national du Canada de Castle Hill, CP 10, Placentia (T.-N.-L.), A0B 2G0

Tél. : (709) 227-2401, télécopieur : (709) 227-2452
Courriel : castle.hill@pc.gc.ca
<http://www.pc.gc.ca/castlehill>

Source de l'image de la page couverture :
Andre Cormellier

Avant-propos



Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada appartiennent à tous les Canadiens et Canadiennes et offrent des expériences authentiquement canadiennes.

Ces endroits spéciaux forment l'un des plus beaux et plus vastes réseaux d'aires patrimoniales naturelles et culturelles protégées au monde.

Le gouvernement s'est engagé à protéger notre patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau des aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril. Nous devons en même temps continuer d'offrir de nouveaux programmes et activités innovateurs axés sur les visiteurs et la sensibilisation pour permettre à davantage de Canadiens et de Canadiennes de découvrir les sites de Parcs Canada et d'apprendre au sujet de notre histoire, environnement et culture.

Ce nouvel énoncé de gestion du lieu historique national du Canada de Castle Hill vient appuyer cette vision.

Les énoncés de gestion sont élaborés dans le cadre de consultations et de contributions exhaustives de personnes et d'organismes divers, dont les peuples autochtones, des résidents locaux et régionaux, des visiteurs et l'équipe dévouée œuvrant à Parcs Canada.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation sont une priorité pour le gouvernement du Canada. J'aimerais remercier tous ceux qui ont contribué à cet énoncé de gestion pour leur engagement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis cet effort concerté, et je suis heureuse d'approuver l'Énoncé de gestion du lieu historique national du Canada de Castle Hill.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. McKenna', with a long horizontal flourish extending to the right.

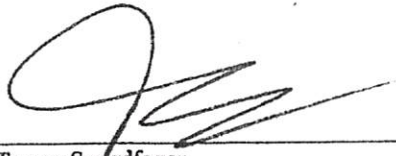
Catherine McKenna
*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
et ministre responsable de Parcs Canada*

Recommandations

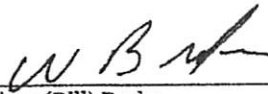
Recommandé par :



Michael Nadler
Directeur général de l'Agence par intérim
Parcs Canada



Trevor Swerdfager
Vice-président principal, Opérations
Parcs Canada



William (Bill) Brake
Directeur d'unité de gestion
L'unité de gestion est de Terre-Neuve
Parcs Canada

L'Agence Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes systèmes de zones naturelles et historiques protégées du monde. Le mandat de l'Agence est de protéger et de présenter ces endroits pour le bénéfice et la jouissance des générations actuelles et futures. Cet énoncé de gestion décrit l'approche de gestion et les objectifs de Parcs Canada pour Castle Hill.

Situé sur le territoire ancestral des Beothuks et des Mi'kmaq, le lieu historique national de Castle Hill est un endroit d'importance historique nationale car, de 1692 à 1811, il a joué un rôle important dans la défense de « Plaisance », l'ancienne capitale française de Terre-Neuve, et des intérêts stratégiques généraux de la France et de la Grande-Bretagne dans ce qui est aujourd'hui le Canada atlantique. Situé à Placentia, à Terre-Neuve-et-Labrador, le lieu est constitué de vingt-quatre hectares de terre sur lesquels on trouve les vestiges de fortifications et des sites archéologiques ainsi qu'un centre d'accueil, des sentiers, des aires de pique-nique, un théâtre extérieur et un enclos d'entretien. Depuis son ouverture au public en 1968, le lieu historique national de Castle Hill est un attrait touristique incontournable dans la région de Placentia et un carrefour de l'histoire francophone de Terre-Neuve.

Approche de gestion

Parcs Canada est responsable de toutes les ressources culturelles, de tous les éléments naturels et de tous les biens modernes qui font partie du lieu historique national de Castle Hill qu'il administre. Lieu à visite autoguidée, Castle Hill est ouvert tous les jours du début juin à la fête du Travail, et il accueille aussi des activités spéciales comme l'*initiation au camping* et des activités hors saison lorsque l'occasion se présente. Parcs Canada continuera de dialoguer avec ses partenaires autochtones et régionaux, les principaux intervenants, incluant les communautés francophones, et le grand public pour veiller à ce que le lieu historique national de Castle Hill demeure un point d'intérêt culturel et touristique pour la région de Placentia.

Objectifs de gestion

- **Consolider les relations avec les partenaires autochtones :** L'établissement de relations positives avec les peuples autochtones, dans un esprit de réconciliation et de guérison, est une priorité pour Parcs Canada. L'Agence travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires autochtones pour étudier certains aspects de l'importance historique et culturelle du lieu historique national de Castle Hill, et cherchera des occasions de présenter les récits et les activités des Autochtones sur place, notamment des occasions pour les partenaires autochtones de présenter leurs propres récits.
- **Conservation des ressources :** Au lieu historique national de Castle Hill, nous avons pour priorités l'ajout de documents de recherches archéologiques et historiques, le contrôle de la végétation dans le but d'atténuer les risques pour les ressources historiques et les panoramas, l'adoption de mesures préventives de conservation et d'entretien des ressources culturelles, ainsi que la surveillance des espèces en péril pouvant être présentes sur place. Par ailleurs, Parcs Canada collaborera avec d'autres pour assurer la protection et la compréhension des ressources culturelles du lieu et de celles des sites connexes situés à l'extérieur des limites du lieu historique national de Castle Hill.
- **Expérience du visiteur :** Parcs Canada continuera d'offrir aux visiteurs des possibilités d'expérience autoguidées de qualité qui sont axées sur les trésors culturels et naturels au lieu historique national de Castle Hill. Il mobilisera également les organisations de partenaires et d'intervenants pour trouver des possibilités d'activités spéciales, de programmes et de services aux visiteurs. Les installations, les expositions et les panneaux liés à l'expérience du visiteur seront entretenus conformément aux normes et aux politiques de Parcs Canada. L'Agence continuera de surveiller l'utilisation du lieu par les visiteurs, de cerner les dangers et d'atténuer les risques afin que les visiteurs du lieu historique national de Castle Hill puissent vivre des expériences sécuritaires et mémorables.
- **Connaissance et appréciation du public :** Parcs Canada fournit des renseignements au sujet du lieu historique national de Castle Hill sur son site Web et ses comptes de médias sociaux ainsi que dans le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux. En collaborant avec d'autres lieux patrimoniaux axés sur les mêmes thèmes, par exemple le lieu historique national de la Forteresse-

de-Louisbourg, ainsi qu'avec les intervenants régionaux du domaine touristique et culturel, Parcs Canada profitera des possibilités qui se présentent en matière de promotion, d'éducation du public et de diffusion dans les médias afin de favoriser la connaissance et l'appréciation du public à l'égard du lieu historique national de Castle Hill.

Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Conformément à la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (2010), une évaluation environnementale stratégique est réalisée pour tout énoncé de gestion déposé au Parlement. L'évaluation environnementale stratégique pour le lieu historique national de Castle Hill a porté sur les effets possibles sur les ressources naturelles et culturelles et sur l'expérience du visiteur. Au terme de l'évaluation environnementale stratégique, on a conclu que l'énoncé de gestion proposé pour le lieu historique national de Castle Hill aurait des effets positifs sur les ressources culturelles et l'expérience du visiteur. Des effets environnementaux éventuels sur la végétation et les oiseaux migrateurs ont été recensés, mais il est possible de les atténuer au moyen d'études des impacts propres à un projet, au besoin. Le plan contribue à l'atteinte de l'objectif « Rapprocher les Canadiens de la nature » de la Stratégie fédérale de développement durable. La mise en œuvre de l'énoncé de gestion ne devrait avoir aucun effet environnemental négatif important.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'énoncé de gestion ou des questions connexes lieu historique national du Castle Hill :

Lieu historique national du Castle Hill, CP 10, Placentia (T.-N.-L.), A0B 2G0

Tél. : (709) 227-2401, téléc. : (709) 227-2452

Courriel : castle.hill@pc.gc.ca